# RIVIÈRES VIVANTES de Normandie

LA LETTRE DE L'ASSOCIATION NORMANDIE GRANDS MIGRATEURS - N°3 - DÉCEMBRE 2016

**En direct des départements**
Pages 4 et 5

**Un nouveau plan de gestion des migrateurs ambitieux**
Pages 6 et 7

LE DOSSIER

# Le saumon reconquiert la Normandie

3, Rue de Bruxelles
14 120 Mondeville
Tél. 02 31 34 63 30

NORMANDIE Grands Migrateurs

1 L'impact du tourisme halieutique pour l'économie de nos territoires pourrait être important si le retour du saumon se confirme.
2 L'effacement des ouvrages profite au retour des saumons dans les rivières de Normandie occidentale.
3 Les stations d'épurations modernes participent à l'amélioration de la qualité physico-chimique de l'eau, une des clés du retour des saumons.
4 Comme le montre ce graphique, le nombre de saumons comptabilisés aux stations de vidéo comptage des rivières Vire et Orne augmente depuis les années 2000.

# Saumon
## LE RETOUR DU ROI DE NOS RIVIÈRES

Les chiffres confirment ce que les pêcheurs ont observé : le Saumon atlantique *(Salmo salar)* est bel et bien de retour dans les rivières de Normandie occidentale. Un constat encourageant qui doit être confirmé.

Le saumon revient bien en nombre dans les rivières de Normandie. *« À notre surprise, 2016 est même une année record »*, lance Jérémie Corre, Chargé de Mission de l'association Normandie Grands Migrateurs. Les remontées des géniteurs constatées sur la Vire et l'Orne, grâce au système de vidéo comptage des deux observatoires piscicoles (Claies de Vire et Feuguerolles-Bully), confirment la tendance observée. Sur la Vire, 664 saumons ont été comptabilisés (le record précédent était de 478) et 859 saumons ont été comptés sur l'Orne (pour un record de 485).

**LE CHIFFRE**

**1523**

**C'est le nombre de saumons** comptabilisés sur la Vire et l'Orne en 2016

Pour Arnaud Richard, ingénieur spécialisé de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques (Onema), *« les indices d'abondance observés depuis quelques années laissent entrevoir une poursuite de l'augmentation des remontées. Les axes de remontées sont globalement rétablis jusqu'à la plupart des limites amont, à plus de 100 km de la mer. »*

### Des actions ont restauré le milieu

Ce constat encourageant, mis en évidence sur la Vire et l'Orne, est le résultat de plusieurs actions favorables. *« La restauration du milieu, grâce notamment à l'effacement de plusieurs dizaines d'ouvrages (barrages, seuils…), la mise aux normes de stations d'épuration et de bâtiments agricoles pour gérer les effluents d'élevage ou l'entretien des cours d'eau par le réseau des techniciens de rivière, animé par la Cellule d'Animation Technique pour l'Eau et les Rivières (CATER) de Normandie »*, détaille Jérémie Corre.
Les pêcheurs ne sont pas en reste. *« Nous sensibilisons nos adhérents à la régulation des prélèvements avec les totaux autorisés de capture (TAC), le baguage des poissons et la tenue des carnets de captures »*, rappelle Christian Grigy, Président de la Fédération du Calvados pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique. Ces résultats prometteurs résultent du travail conjugué et du soutien financier de différents partenaires[1].

> *« Les données scientifiques laissent entrevoir une poursuite de l'augmentation des remontées »*

### Un potentiel halieutique fort

*« En France, c'est l'arc breton-normand qui compte le plus de saumons*, indique Jérémie Corre. *Si la pêche est autorisée sur quelques rivières, dont la Vire, elle ne l'est pas encore sur l'Orne. »* Avec sa largeur et ses nombreux radiers, cette rivière affiche pourtant un grand potentiel. Le retour du saumon constituerait même un puissant ressort vis-à-vis du tourisme halieutique avec des retombées économiques non négligeables. *« Mais il faut rester vigilant pour que le retour du saumon ne soit pas compromis*, prévient-il. *On ne sait pas encore bien ce qui se passe en mer et dans les estuaires où les smolts restent un moment. »*
De même, des affluents comme le Noireau sont encore peu accessibles car des ouvrages subsistent.
Une chose est sûre, les amateurs devront attendre avant de pêcher le saumon dans l'Orne. *« Je ne voudrais pas, sur la base des derniers bons chiffres, regretter demain d'avoir milité pour la reprise de la pêche trop tôt »*, annonce Christian Grigy. La patience doit même être partagée par tous.

[1] *La Région Normandie, l'Europe au travers du FEADER, l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, les Conseils départemenatux du Calvados, de la Manche et de l'Orne et la Fédération Nationale de la Pêche en France.*

**Saumons comptabilisés depuis 2002**

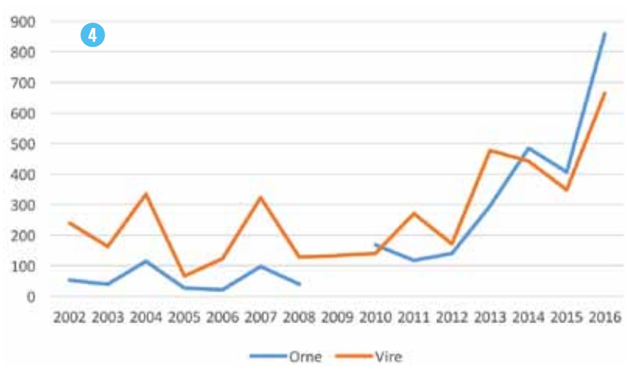


**INTERVIEW**

## « Un révélateur des changements »

**Laurent Pien**
**Maire de Condé-sur-Vire et Président de la Commission Locale de l'Eau (CLE) de la Vire**

**Que pensez-vous des bons chiffres qui indiquent que le saumon est de retour ?**

Le retour du saumon, observé particulièrement cette année, est le révélateur des changements réalisés en faveur de la restauration de la continuité écologique et l'amélioration des conditions hydromorphologiques de nos rivières, profitable au saumon. Redonner une dynamique naturelle aux cours d'eau par le réaménagement hydraulique et paysager des sites des barrages, doit améliorer le biotope de la Vire. Demain, d'autres espèces seront amenées à revenir ou à se développer le long des 120 km de la Vire.

**Quelles sont les actions menées par la Commission Locale de l'Eau (CLE) ?**

Stéphanie Legendre, l'animatrice du SAGE, assure le suivi des projets menés sur le territoire : amélioration physico-chimique de l'eau (rénovation des stations de traitement, diminution des pollutions des effluents d'élevage, plan de désherbage des communes…), restauration des habitats.
Elle a été l'une des chevilles ouvrières de l'effacement du barrage d'Aubigny, porté par la Fédération de la Manche pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique. Cette opération a été menée conformément à la stratégie validée par la CLE pour améliorer la continuité écologique sur la Vire. Nous rédigeons le scénario du premier Plan d'Aménagement et de Gestion Durable (PAGD) qui sera mis en application au printemps 2017 dans les documents d'urbanisme et les décisions dans le domaine de l'eau.

**Comment voyez-vous le fonctionnement de la CLE à l'avenir ?**

La Commission Locale de l'Eau est le lieu où s'expriment les conflits d'usages. Mon rôle est d'animer et de modérer les échanges pour guider les partenaires à adhérer aux actions qui nous permettent de tendre vers le bon état écologique de l'eau au sens de la directive cadre sur l'eau de 2000. Au fur et à mesure que nous aménageons le cours de la Vire, nous travaillons pour le bien-être général : pêcheurs, agriculteurs, usagers, habitants… C'est le rôle de la CLE, le parlement local de l'eau !

# La Vie reprend son cours

CALVADOS ORNE

**Le programme de restauration de la Vie, piloté par le Syndicat Mixte du Bassin de la Dives, est en passe de s'achever. Prochain objectif : dégager ses affluents stratégiques pour la reproduction des migrateurs.**

Peu entretenus, voire laissés à l'abandon, les ouvrages présents sur la Vie, principal affluent de la Dives, contribuaient à dévitaliser le cours d'eau et à bloquer la remontée des poissons migrateurs (anguille, truite de mer, saumon)… Face à ce constat et à la nécessaire obligation de se mettre en conformité avec la réglementation [1], le Syndicat Mixte du Bassin de la Dives (SMBD) [2] a, en concertation avec les propriétaires concernés, élaboré une stratégie d'intervention et un programme de travaux à réaliser. *« On trouve sur la Vie des vestiges de moulins, des étangs ou encore des prises d'eau pour alimenter les mares… Notre volonté était d'établir une stratégie globale à l'échelle du bassin, qui prenne en compte ces ouvrages, les usages sur place et le patrimoine et évite les interventions ponctuelles »*, souligne Hubert Alquier, son Président.

**Des solutions adaptées**

Le SMBD a mené les travaux sur 13 sites hydrauliques [3] dont deux ouvrages « Grenelle », le Moulin de la Pipardière et le Déversoir de Livarot [4]. Il aura fallu adapter les solutions techniques aux usages et aux contraintes sur place. *« Sur le seuil de l 'Association Syndicale Autorisée (ASA) de la Dives, à Corbon, il fallait poursuivre l'alimentation d'un marais. Nous avons opté pour une vis d'Archimède, alimentée par des panneaux solaires*, détaille Tony Guilloteau, technicien rivière au SMBD. *Sur le Moulin de Vimoutiers, le seul en état de fonctionnement, nous avons aménagé une traversée, avec une convention pour l'usage des vannes »*. Une rampe piscicole a aussi été aménagée au niveau du Pont du Château de Grandchamp…

GRANDCHAMP-LE-CHÂTEAU

CORBON

Le programme de restauration de la Vie est aujourd'hui en passe de s'achever : seuls le seuil de l'ASA de la Vie et la traversée de Vimoutiers restent à aménager d'ici à 2017. Montant total des travaux : 1,5 M€, financés par l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, le Conseil régional de Normandie et le Conseil départemental du Calvados. *« L'idée est désormais de décloisonner les nombreux affluents de la Vie, dans lesquels les poissons migrateurs viennent se reproduire »*, note Hubert Alquier. La Vie en compte une vingtaine, soit 321 ouvrages à supprimer ou à aménager…

*[1] L'annexe V de la directive cadre sur l'eau du 23 octobre 2000 vise l'atteinte du bon état des eaux sur le territoire européen d'ici à 2015.*

*[2] Créé au 1er janvier 2013, le SMBD représente un territoire de 89 communes et gère 600 km de cours d'eau.*

*[3] Les propriétaires privés et la Fédération pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique étant maîtres d'ouvrages sur les autres sites.*

*[4] C'est-à-dire prioritaires au titre du Grenelle de l'Environnement.*

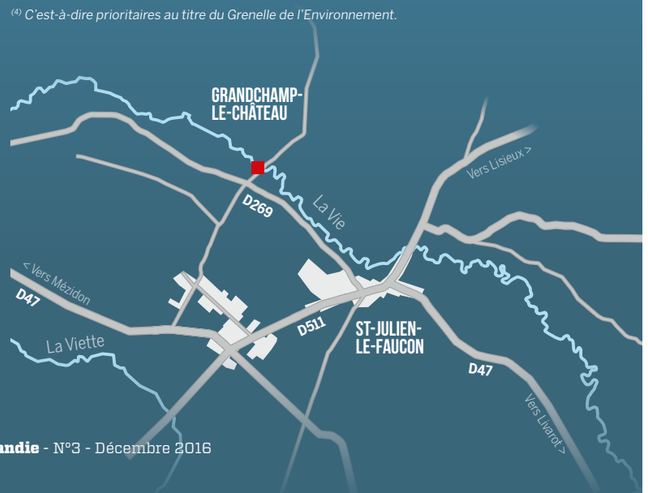




CALVADOS MANCHE ORNE

# Une année creuse pour les indices d'abondance de juvéniles de saumon

La dernière campagne de pêches d'indices d'abondance, menée par la Fédération de la Manche pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique, montre une production du Saumon atlantique en baisse en 2016. Rien d'alarmant cependant pour Fabien Goulmy, son responsable technique. Explications.

Dans un contexte où les indices d'abondance de juvéniles de saumon connaissent une tendance à la hausse depuis le début du suivi en 1999, les bassins régionaux montrent cette année une tendance contraire.
*« Un repli de l'ordre de 30 à 50 % sur la Sée ou la Sienne, par exemple »*, note Fabien Goulmy, responsable technique de la Fédération, qui a achevé, en octobre dernier, sa campagne annuelle de pêche électrique.
Il faut cependant se garder d'en tirer des conclusions hâtives. *« On peut parfois observer 2 ou 3 années de baisse consécutive avant de voir les indices remonter »*.
De plus, les événements climatiques du printemps dernier (fortes pluies et crues) peuvent expliquer ce résultat. *« Cette période correspond à celle de l'émergence des alevins, qui commencent à sortir et se déplacer pour aller se nourrir, ils sont alors particulièrement vulnérables »*.
Des données que Fabien Goulmy pondère par d'autres constatations, plus rassurantes, sur le terrain. *« Nous avons pu observer une dépose d'œufs homogène et la présence de tacons âgés de 1 à 2 ans, qui eux ont parfaitement résisté »*. Une jeunesse qui garantit l'avenir de l'espèce.

# La Vée rechargée

ORNE

La Fédération de l'Orne pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique participe à une vaste campagne de travaux menée par le Parc Naturel Régional Normandie-Maine. Objectif : apporter des matériaux dans les cours d'eau appauvris des bassins de la Vée et de la Gourbe.

Un diagnostic des bassins de la Vée et de la Gourbe, réalisé par le Parc Naturel Régional (PNR) Normandie-Maine, a montré qu'une partie des têtes de bassin ont été recalibrées avec le remembrement agricole.
Conséquences : des cours d'eau à sec l'été, des crues plus importantes en aval l'hiver, une capacité d'auto-épuration amoindrie, des fonds argileux sans cache et sans substrat de reproduction pour les salmonidés, etc. Pour y remédier, le PNR Normandie-Maine a lancé un programme d'actions (700 000 € de budget), en partenariat avec la Fédération de l'Orne pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique, qui a accepté de prendre une partie des travaux à sa charge – à hauteur de 150 000 € [1]. Une première tranche a pu être réalisée dès septembre dernier, sur les sources de la Vée.
Quelque 800 tonnes de granulats, de calibres différents, ont été déposées sur 1,8 km de cours d'eau. *« On " pince " la rivière, autrement dit, on réduit sa largeur pour augmenter la lame d'eau et on redonne des caches et des substrats aux poissons, en particulier pour la reproduction »*, note Jérôme Jamet, responsable technique de la Fédération, qui mènera les travaux par tranche de 30 000 € par an pendant 5 ans.
Un inventaire des populations de truites, Indice d'Abondance Truites Juvéniles, a été réalisé début septembre sur l'ensemble du bassin de la Vée. Ceci afin de faire un état zéro des populations avant travaux puis trois ans après travaux. Ce suivi a été réalisé en partenariat avec les bénévoles de la société de pêche de la Ferté-Macé.

*[1] Financés par l'Agence de L'eau Loire-Bretagne, la Région Normandie, le Conseil départemental de l'Orne et à hauteur de 20 % par la Fédération de l'Orne , avec le soutien de la Fédération Nationale de la Pêche en France.*

# Un bon plan pour les migrateurs

*Reconquérir les axes de migration, renforcer la connaissance des migrateurs, mieux suivre et encadrer la pêche, protéger et restaurer les habitats de reproduction, appliquer une gestioncohérente terre-mer du saumon en baie du Mont-Saint-Michel sont les cinq axes du nouveau Plan de gestion des poissons migrateurs 2016-2021 du bassin Seine-Normandie.*

**Depuis 1994, chaque bassin organise sur son territoire un Plan de Gestion de Poissons Migrateurs** (PLAGEPOMI) via un Comité de Gestion (COGEPOMI). Le comité comprend les différentes catégories de pêcheurs de loisir ou professionnels, en eau douce ou en eau salée, les élus des collectivités, les administrations, les établissements publics, les organismes techniques et scientifiques spécialisés, les associations de défense des poissons migrateurs et les représentants des usagers de l'eau.

Jean-François Carenco, Préfet de la région d'Ile-de-France et Préfet coordonnateur du bassin Seine-Normandie, met en avant le travail collectif et de concertation. *« Il a permis de dresser un bilan le plus objectif et le plus complet possible sur chacune des espèces et l'état de leurs habitats »*. Et de rappeler que *« des actions d'amélioration sont engagées pour le milieu fluvial et le milieu marin, via notamment le Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE) du bassin Seine-Normandie et le Plan d'Action pour le Milieu Marin (PAMM) »*.

Sur les axes du nouveau Plagepomi, celui concernant l'encadrement et le suivi de la pêche connaît une évolution avec notamment un travail sur l'harmonisation de l'encadrement de la pêche entre le domaine maritime et fluvial. Ce plan comprend aussi une innovation territoriale avec la mise en place d'une gestion cohérente terre-mer du Saumon atlantique en baie du Mont-Saint-Michel (réglementation cohérente, contrôle de la pêche, définition d'un seuil de capture…).

## LE SUIVI DES ACTIONS

Les associations migrateurs, les associations pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique (FDAAPPMA, AAPPMA), l'ONEMA sont impliquées dans les actions de suivi et de connaissances des poissons migrateurs. *« Les aménagements visant au rétablissement de la continuité écologique des cours d'eau peuvent être pilotés, avec l'aide de l'État, par les propriétaires d'ouvrages, les associations ou les fédérations de pêche, ainsi que par les collectivités (syndicats de rivière) »*, ajoute Clémence Brunet, chargée de mission à la DRIEE Ile-de-France.

## ET LE FINANCEMENT ?

La réalisation de ces aménagements est rendue possible grâce aux financements de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie. Celle-ci se positionne comme le bras financier de la politique de l'eau. *« Aujourd'hui, nous sommes plus tournés vers la mer »*, précise Bastien Pellet, Chargé d'études à l'Agence de l'eau Seine-Normandie. *« Nous avons été cette fois-ci plus investis dans l'élaboration du Plagepomi 2016-2021. Désormais, notre action vise aussi la protection des masses d'eau côtières et marines. Et c'est au sein du comité de bassin que sont validées les actions de notre programme. Il détermine les travaux qui peuvent être aidés, selon quelles modalités et quels taux. »*

Parmi les autres financeurs se trouvent bien évidemment les collectivités territoriales et leurs groupements, ainsi que l'Europe via le FEDER et le FEADER, les maîtres d'ouvrage (essentiellement Fédérations pour la Pêche, Associations Syndicales Autorisées ASA, syndicats de rivière) ; mais également, des propriétaires d'ouvrages qui ont en charge les travaux d'aménagement financés.

### LE CHIFFRE

**7**

**C'est le nombre d'espèces** dont la situation est jugée préoccupante au sein du Plagepomi. *(Lire l'encadré p.7)*

### LES GRANDES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES DU PLAN 2016-2021

**AXE TRANSVERSAL**
- AXE 2 : renforcer la connaissance des migrateurs et des pressions

**RÉDUIRE LES PRESSIONS ANTHROPIQUES**
- AXE 1 : reconquérir les axes de migration
- AXE 4 : protéger et restaurer les habitats de reproduction
- AXE 3 : encadrement et suivi de la pêche

**AXE TERRITORIALISÉ**
- AXE 5 : gestion terre-mer du suamon en baie du Mont-Saint-Michel

### Focus

## Ce que définit le Plagepomi

Sept espèces dont la situation est préoccupante sont visées.
Le saumon atlantique, la truite de mer, la grande alose, l'alose feinte, la lamproie marine, la lamproie fluviatile, l'anguille.
Le Plagepomi détermine par bassin, par cours d'eau ou par groupe de cours d'eau :

- Les mesures utiles à la reproduction, au développement, à la conservation et à la circulation de ces poissons ;
- Les modalités d'estimation des stocks et d'estimation de la quantité qui peut être pêchée chaque année ;
- Les plans d'alevinage et les programmes de soutien des effectifs, lorsque nécessaires ;
- Les conditions dans lesquelles sont fixées les périodes d'ouverture de la pêche ;
- Les modalités de la limitation éventuelle des pêches, qui peuvent être adaptées en fonction des caractéristiques propres à la pêche professionnelle et à la pêche de loisir ;
- Les conditions dans lesquelles sont délivrées et tenus les carnets de pêche.

### 3 QUESTIONS À

## « Une ambition plus marquée »

**Léopold Sarteau**

**Président de la Commission du Milieu Naturel Aquatique COMINA du Bassin Seine-Normandie.**

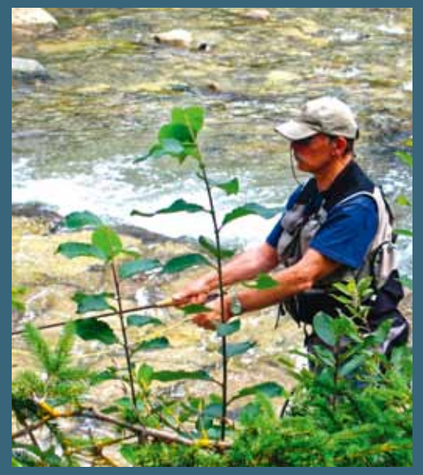

**Que pensez-vous du Plagepomi 2016-2021 ?**
Il est plus ambitieux que le précédent, avec une reconquête d'un plus grand nombre de cours d'eau : effacement d'ouvrages infranchissables sans objet réel, programme d'équipements et d'optimisation technique des ouvrages (navigation…). La restauration des habitats et des zones de reproduction est aussi l'un des objectifs majeurs. Autre point important : le volet marin et estuarien. Sans le contrôle du respect des interdictions et des quotas, il n'y aura pas d'avancée sérieuse vis-à-vis des espèces à haute valeur patrimoniale et touristique : Saumon atlantique, truite de mer, anguille, qui sont toujours en danger.

**Comment s'articule le SDAGE et le Plagepomi ?**
Ces deux outils de planification sont complémentaires avec des objectifs destinés à atteindre le « Bon État » de nos cours d'eau. Ce « **Bon État** », à défaut du « Très bon État », encore trop peu présent en Normandie, passe par les bons **états chimiques, hydromorphologiques et écologiques**. La diversité des espèces de poissons, et plus particulièrement les migrateurs, sont les témoins actifs de cette qualité de nos cours d'eau.

**Comment sont impliquées les structures associatives de la pêche de loisir ?**
Les SAPL constituent à la fois le socle, mais aussi le moteur de la mise en œuvre des actions nécessaires. Une grande partie des travaux portant sur le recueil de données, la mise en place des suivis et leur synthèse leur est confiée. C'est le cas de Normandie Grands Migrateurs aux côtés de Seinormigr.

# AU FIL DE L'EAU

## Evénements

### Tour de France : une belle vitrine pour la pêche

Du 2 au 4 juillet 2016, le tour de France a pris son grand départ dans la Manche. À cette occasion, la Fédération pour la Pêche de la Manche et les AAPPMA du département se sont fortement mobilisées pour proposer de nombreuses animations au public et faire de cette grande fête une véritable vitrine pour le loisir pêche.

### Journée découverte sur la Touques

Le 25 juillet, L'AAPPMA Société de Pêche Lexovienne organisait sa traditionnelle journée découverte de la pêche de la truite de mer sur la Touques. Plus de 60 passionnés ont répondu présent et ce fut l'occasion pour NGM d'exposer quelques éléments sur la vie et les mœurs de ce migrateur emblématique.

## Insolite

### Des arbres de 8 000 ans découverts dans la Vie

Livarot dans le Calvados. L'érosion qui a suivi d'importants travaux de restauration de la Vie a mis à jour des troncs d'arbres âgés de plus de 8 000 ans ! Cette trouvaille revêt un intérêt historique car ces grumes peuvent indiquer la présence d'une forêt, ou bien d'un marais, il y a plusieurs milliers d'années.

© D.R.

### Retour sur le World Fish Migration Day

À l'occasion de la journée mondiale des poissons migrateurs, NGM a organisé, le 21 mai 2016, en partenariat avec la Fédération pour la Pêche du Calvados, un après-midi portes-ouvertes à la station de comptage de Feuguerolles-Bully. Cette manifestation a été l'occasion d'exposer les conditions de la reconquête du fleuve par les grands migrateurs à une soixantaine de visiteurs.

## LE CHIFFRE

**1 MILLION**

**C'est le nombre de cartes de pêche vendues sur Internet cette année.** www.cartedepeche.fr reste encore aujourd'hui le seul outil web français dématérialisant totalement l'adhésion vers un milieu associatif.

## Communication

### Normandie Grands Migrateurs a son site

Les poissons migrateurs de Normandie occidentale ont maintenant leur site Internet dédié ! Venez vite découvrir **www.normandiegrandsmigrateurs.fr** et devenez incollable sur les espèces, leurs suivis et les nombreuses actions mises en œuvre pour la restauration des milieux aquatiques.

# L'AGENDA

**Du 13 au 15 janvier 2017**
**Carrefour National Pêche et Loisirs**
Grande halle d'Auvergne – Clermont-Ferrand

**Du 10 au 12 février 2017**
**Salon de la pêche de Châteauroux dans l'Indre**

**11 mars 2017**
**Ouverture de la pêche en 1re catégorie.**
Rendez-vous incontournable de tous les passionnés de pêche à la truite

**Suivez toute notre actualité sur notre page Facebook**

Photos : © D.R. - Directeur de la publication : **Jérémie Corre** • Conception, rédaction et mise en page : **aprim-caen.fr** • Impression : **PRN** • Tirage : 850 exemplaires • ISSN : en cours

Normandie Grands Migrateurs est une association pour la préservation des poissons migrateurs en Normandie Occidentale. Elle regroupe les Fédérations pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique du Calvados, de la Manche et de l'Orne.